

Soyons vrais !

PROGRAMME DE FORMATION

DEVENIR UN RÉFÉRENT HANDICAP ENGAGÉ

Durée : 2 jours / 14 heures - Modalité : en présentiel

Niveau : Initiation

Résumé de la formation :

Présentation : Par la loi du 5 septembre 2018 pour 'la liberté de choisir son avenir professionnel', les entreprises françaises de plus de 250 salariés doivent désigner 1 Référent handicap pour chaque établissement.

Notre vision du Référent handicap "au top" : c'est à la fois un interlocuteur de confiance qui fait le lien entre les différents acteurs de sa structure, tout en étant une source d'information et de solutions. C'est également une personne empathique qui maîtrise les questions liées au handicap afin d'informer, d'orienter et accompagner les personnes en situations de handicap.

C'est dans cet état d'esprit que nous vous proposons cette formation afin de former vos Référents handicap.

Ainsi, les stagiaires acquerront des techniques et méthodes efficaces, spécifiques à la fonction de Référent handicap dans le cadre légal, impliquant également les méthodes de travail induites par la Covid-19.

Dans cette formation, nous vous donnons les clés pour devenir un "Référent handicap au top!"

Nous saurons répondre aux questions de chaque stagiaire grâce à nos formateurs, eux-mêmes en situation de handicap et experts dans le domaine.

Objectif de formation : *A la fin de la formation les stagiaires seront en capacité de :*

« informer, orienter et accompagner les personnes en situation de handicap »

Programme détaillé de la formation :

1. Acquérir les bases de connaissance du référent handicap (1^{ère} ½ journée)

- ✓ Connaître le handicap en milieu professionnel et se familiariser avec le contexte réglementaire
- ✓ Appréhender la Politique handicap d'une entreprise et son champ d'action
- ✓ Identifier la notion de compensation du handicap et les outils

2. Informer les collaborateurs (2^{ème} ½ journée)

- ✓ Connaître les situations de santé fragilisée (handicap, inaptitude, invalidité, incapacité, restriction...)
- ✓ Communiquer sur les sujets liés au handicap
- ✓ Sensibiliser sur les sujets liés au handicap en milieu professionnel en tant qu'ambassadeur

3. Orienter les collaborateurs en situation de santé fragilisée (3^{ème} ½ journée)

- ✓ Identifier ses ressources et relais en interne et en externe
- ✓ Diagnostiquer une situation nécessitant une orientation
- ✓ Piloter la mise en œuvre de l'action d'orientation

4. Accompagner les collaborateurs en situation de santé fragilisée et leurs équipes (4^{ème} ½ journée)

- ✓ Comprendre le processus d'acceptation de la situation de handicap dans le cadre de la déclaration RQTH
- ✓ Adopter la bonne posture pour accompagner une personne en situation de santé fragilisée
- ✓ Accompagner les équipes pour faciliter l'intégration et le maintien en emploi

Ressources pédagogiques : Support de formation, Jeu pédagogique, Mindmapping, Brainstorming, Jeu de rôle, Étude de cas.

Publics visés par la formation : Métiers/fonctions : les collaborateurs visant à devenir référent handicap.

Niveau de connaissance générale préalable requis : IV

Niveau de sortie : IV

Objectif général : Développement des compétences des salariés.

Prérequis : être volontaire pour assurer la mission de référent handicap, être muni d'un ordinateur.

Modalités d'admission : Entretiens avec le responsable pédagogique et le formateur afin de valider votre demande et l'adéquation de vos besoins au programme. Ce dernier pourra être ajusté en conséquence.

Délais d'accès : 15 jours après la réception de votre convention de formation.

Encadrement du programme :

H.A.S.C, le Handicap Au Service des Compétences est un organisme dont les formateurs sont experts dans leur domaine de compétences. Ils ont été formés à l'ingénierie de la formation afin de concevoir sur-mesure le programme de formation répondant à votre demande.

Qualité des formatrices

H.A.S.C, le Handicap Au Service des Compétences est un Cabinet de conseil aux entreprises spécialisé en Politique handicap, et propose des services comme la sensibilisation, la formation, l'accompagnement et le conseil. H.A.S.C est une structure de l'ESS, labellisée ESUS.

Anne-Laure BAUDRILLART, *Consultante RH/Formatrice*

Titulaire d'un DESS en Commerce international, 8 ans d'expérience en Ressources Humaines, statut de Travailleur Indépendant Handicapé depuis 2016 dans le domaine du Consulting en Politique Handicap & RSE.

Evelyne MOREAU-CORMIER, *Consultante/Coach/Conférencière/Formatrice*

25 ans d'expérience dans le domaine du handicap, Coach en évolution de carrière pour les personnes en situation de handicap, Consultante en aménagement de poste de travail.

Les 2 formatrices sont en situation de handicap et ont vécu le milieu professionnel sous plusieurs formes (salarial, RH, Chef d'entreprise, Travailleur Indépendant, demandeur d'emploi & postulant aux offres d'emploi...).

Julie CHERRIER, *Responsable de la communication/Formatrice*

Experte dans la création et l'animation d'actions RSE pour les entreprises dans le champ du handicap depuis 4 années.

Référent dans l'organisme de formation : Anne-Laure BAUDRILLART - 07.78.66.15.90 - contact@hasc.fr

Référent dans l'entreprise commanditaire : responsable de cette formation dans votre entreprise

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

- Feuilles de présence signées par les stagiaires et formateurs, par demi-journée de formation
- Attestations d'assiduité et de formation réalisées sur demande - Tous documents tels que rapports, mémoires ou compte rendus...

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action :

1. Évaluation séquentielle, par le formateur, pendant la formation pour valider à chaque session pédagogique l'acquisition ou l'amélioration des compétences
2. Évaluation de satisfaction des stagiaires
3. Évaluation des acquis des stagiaires par : Quiz de fin de formation.
4. Évaluation de la formation par le formateur.

Indicateurs de résultats sur <https://hasc.fr>

Sanction de la formation :

Une attestation de formation, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, **sera remise au stagiaire** à l'issue de la formation.

Modalités d'organisation :

Durée de la formation : 2 jours, soit 14 heures.

Modalité : en présentiel.

Rythme : journées consécutives.

Nombre de stagiaires : de 6 à 10 stagiaires.

Dates : à définir.

Horaires de la formation : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h

Lieu : La Ruche, 24 rue de l'Est 75020 Paris pour les 2 journées en présentiel ou dans vos locaux.

Organisation : Repas non inclus, organisé par l'entreprise commanditaire.

Moyens matériel et environnement de la formation :

Si la formation a lieu dans les locaux d'H.A.S.C (La Ruche, Paris) : H.A.S.C s'assure que la salle :

- peut accueillir du public et répond aux normes d'accueil et de sécurité du public ;
- est équipée d'un tableau blanc, de feutres, d'un paper board, et d'un vidéo-projecteur, de tables et de chaises pour les stagiaires et le formateur ; d'une connexion internet pour les stagiaires et les formateurs ;
- est accessible aux personnes en situation de handicap et H.A.S.C prévient les stagiaires des conditions d'accueil spécifiques ;
- répond aux mesures sanitaires (gel hydro-alcoolique, sens de circulation, affiches des mesures sanitaires, distanciation physique, masques jetables...) ;
- H.A.S.C assure de l'accueil du formateur à son arrivée, l'accueil des stagiaires, de l'organisation du café d'accueil et des pauses. Le repas est pris en charge par l'entreprise mandataire ;
- chaque stagiaire devra apporter un ordinateur.

Si la formation a lieu chez le client ou dans une salle réservée par le client, extérieure à celle de l'organisme de formation, le client doit s'assurer que la salle :

- peut accueillir du public et répond aux normes d'accueil et de sécurité du public ;
- est équipée d'un tableau blanc, de feutres, d'un paper board, et d'un vidéo-projecteur, de tables et de chaises pour les stagiaires et le formateur ; d'une connexion internet pour les stagiaires et les formateurs ;
- est accessible aux personnes en situation de handicap et le client doit prévenir les stagiaires des conditions d'accueil spécifiques ;
- répond aux mesures sanitaires (gel hydro-alcoolique, sens de circulation, affiches des mesures sanitaires, distanciation physique, masques jetables...) ;



- l'entreprise doit s'assurer également de l'accueil du formateur à son arrivée, de l'accueil des stagiaires, de l'organisation du café d'accueil, des pauses et des repas ;
- Chaque stagiaire devra être muni d'un ordinateur.

Support technique et pédagogique : Joignable par téléphone, par mail ou sms, réponse effectuée au plus tard dans la journée ouvrée suivante, auprès :

- du formateur référent : Anne-Laure Baudrillart, 07.78.66.15.90, contact@hasc.fr
- du centre de formation par mail: contact@hasc.fr (tel du formateur sur la convocation à la formation) ou par mail ou SMS.

Tarif : Se référer à votre devis, contrat ou convention de formation.

Accessibilité et handicap : Salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Contactez votre formateur à votre arrivée (coordonnées sur votre convocation). Contactez-nous pour être mis en relation avec notre référente handicap pour étudier vos besoins. Nous privilégions l'utilisation du logiciel de visioconférence ZOOM pour des questions d'accessibilité aux personnes déficientes visuelles.

Formation disponible en format individuel ou collectif, en intra entreprise, en inter-entreprises (disponible également en hybride et en distanciel) : contactez-nous.

Contact : hasc.fr – contact@hasc.fr

Mise à jour le 21/10/21

